



## Mairie

10 Impasse des jardins  
BP 1 - 44440 Teillé  
02 40 97 23 15

mairiedeteille@orange.fr

### Horaires de la mairie

- \* Du lundi au samedi de 9h00 à 12h
- \* Le vendredi après-midi de 14h à 16h30

### Horaires de la poste

- \* Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h
- \* Le samedi de 9h00 à 11h30
- Tél : 02.40.97.26.00

Site : [www.teille.fr](http://www.teille.fr)

## Agenda du mois

### Maï

1 mai au 15 juin - inscription au transport scolaire  
29 - « Théâtralalère »  
30 - permanence « Vivre Teillé Autrement » petite salle de 10h30 à 12h00

### Juin

2 - Conseil Municipal  
5 - Concert école de musique Poly-Sons  
7 - Concours de Palets  
14 - Rando « La Teillénne »  
20 - Solstice d'été Parc Teillé Mouzeil  
28 - Kermesse école St Pierre

Club des ainés - lire en page 3

## Assemblées Générales

\* Association « 3 ppp - pêche palets pétanque » le vendredi 29 mai à 20h30 à la salle de la Guillarderie.

\* EOLA « Eoliennes en Pays d'Ancenis » le samedi 6 juin à 9h00 sous le chapiteau des associations près du Plan d'eau de Teillé

\* « Tennis de table » le dimanche 7 juin à 11h00 salle d'activité

\* « ASCED Handball » le vendredi 19 juin à 19h30 à la salle municipale de Riaillé

# TEILLÉ—Actualités



n° 848

Juin 2015

## ETA T CIVIL

## Municipalité

Naissance : Le 2 mai - LODÉ GANDEMÉR Gabin

### Réunion Publique concernant le PLU

le jeudi 25 juin à 19h00 à la salle polyvalente.

Venez nombreux, nous comptons sur votre présence.



### Réunion publique

concernant tous les habitants

dont le village n'est pas encore numéroté  
le mardi 9 juin à 19h00 à la salle polyvalente



### RECENSEMENT MILITAIRE



Les filles et les garçons nés en Avril, Mai et Juin 1999 sont invités à venir en Mairie, le mois de leur 16 ans, munis de leur carte nationale d'identité et leur livret de famille.

### Animateurs TAP

La Commune de Teillé recrute des animateurs TAP pour la rentrée de septembre 2015. Nous recherchons plus précisément des animations pour les primaires qui ont lieu tous les vendredi de 14h55 à 16h15.

Prendre contact avec la mairie au 02.40.97.23.15



### Vérification des hydrants

Procédure de vérification (accessibilité, état, alimentation en eau...) des hydrants publics et privés ainsi que des points d'eau naturels et artificiels recensés sur le territoire de la Commune de Teillé à partir du 15 mai 2015.

Cette campagne durera environ 3 mois.

### Nous poursuivons la liste des soldats de Teillé morts pour la France.

En ce mois de Mai 1914 nous avons à déplorer les décès de :

Le 11 – Félix MERCIER (19 ans) né le 18 septembre 1895 au village de la Vallée, résidant à Freigné (49), tué à l'ennemi à Souchez (Pas-de-Calais).

- Félix Mercier est le plus jeune de nos soldats morts pour la France !

Le 12 – Jean-Baptiste Bourcier (29 ans) né le 11 mars 1886 au village du Tremblay, résidant à Maisdon-sur-Sèvre, décédé à l'Hôpital n°94 de Saint-Malo (22) suite à ses blessures.



### RAPPEL : Transports scolaires - Rentrée 2015-2016



Vous avez du 1er mai au 15 juin pour inscrire ou réinscrire vos enfants au service de transports scolaires pour la rentrée de septembre 2015.

Nouvelle inscription : vous pouvez vous inscrire directement par Internet sur le site <http://sedeplacer.loire-atlantique.fr> ou à la mairie.

Pour toute inscription effectuée après le 31 juillet, les circuits ne seront pas modifiés et aucun arrêt supplémentaire ne sera créé.

## ACTUALITES diverses

Nombre d'arbres à traiter	Coût du traitement
De 1 à 5	59 €
De 6 à 10	85 €
De 11 à 15	112 €
De 16 à 20	139 €
De 21 à 30	166 €
De 31 à 40	193 €
De 41 à 50	220 €

**LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN :**

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de Loire-Atlantique va organiser, une lutte biologique contre la chenille processionnaire du Pin. Chaque personne souhaitant bénéficier de l'intervention d'un technicien de la F.D.G.D.O.N. pour traiter les arbres en lutte biologique (pulvérisation de bacilles de Thuringues) sans danger pour les personnes et l'environnement, doit impérativement s'inscrire en Mairie au plus tard avant le 4 septembre.

Nous contacter au 02.40.36.83.03


**ATLANTIC'EAU\*,  
VOTRE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE,**
**VOUS INFORME :**

Des entreprises privées proposent régulièrement par courrier des contrats « assistance réparation fuites » : ces démarches commerciales n'émanent pas du service public d'alimentation en eau potable.

Chacun est cependant libre de souscrire un contrat « assistance réparation fuites » pour son réseau privé. Évaluez alors l'intérêt qu'il peut représenter pour votre installation. Renseignez-vous précisément sur la couverture du contrat, les événements garantis, les exclusions, sans oublier que votre assurance habitation couvre peut-être déjà la recherche de fuites.

Sachez par ailleurs qu'un plafonnement du montant des factures en cas de surconsommation consécutive à une fuite non décelable est déjà, sous certaines conditions, prévu par la loi Warsmann votée en 2011.

\*Géré par vos élus, atlantic'eau organise la distribution d'eau potable sur 171 communes du département.

**Voulez-vous devenir famille d'accueil thérapeutique pour adultes?**

Le Centre Hospitalier de Blain recrute des familles d'accueil pour son service d'Accueil Familial Thérapeutique pour Adultes pour assurer la prise en charge de personnes adultes à temps plein. Les patients, dont l'état mental s'est stabilisé, ne relèvent plus d'une hospitalisation en psychiatrie mais ne possèdent pas une autonomie suffisante pour vivre seuls.

Nos patients, au nombre de 107, sont accueillis dans 90 familles sur l'ensemble du département. Les familles d'accueil bénéficient d'un soutien rapproché des équipes médico-psychologique du service.

Les accueillants familiaux sont salariés de la fonction publique hospitalière sous contrat de droit public avec indemnisation pour frais, formation continue et congés.

Les personnes intéressées pourront consulter le site:  
[www.famidac.fr](http://www.famidac.fr) qui apporte des informations sur l'accueil familial thérapeutique.

**Contact: Centre Hospitalier de Blain - Forum d'Orvault - Accueil Familial Thérapeutique pour Adultes  
36, rue Jules Verne - 44700 Orvault  
Téléphone 02 40 48 65 28 - Hôpital de Blain 02 40 51 51 51 - aft.nantes@ch-blain.fr**

## Vie associative Teilléenne

### SOLSTICE D'ÉTÉ 2015 PARC MONUMENTAL TEILLÉ-MOUZEIL

Tous les amis de C'Osme sont invités sur le Parc Monumental Teillé-Mouzeil pour traverser l'instant du solstice d'été.

Apportez votre repas du soir - des tables seront dressées - et une bouteille à partager sera la bienvenue.

Si vous êtes musicien n'oubliez pas votre instrument pour le plaisir de tous.

Et à 23h, embrasement du feu géant de la Saint-Jean avec l'envol de lanternes célestes...

#### REPAS DES AMIS DE C'OSMOSE

» Samedi 20 Juin à partir de 21h00

#### FEU DE LA SAINT-JEAN

» 23h00

Photo : Mairie de Teillé



Au Nouveau Théâtre de Teillé  
**Vendredi 29 mai à 20h30 et Samedi 30 à 16h**  
**« Théâtralalère »**

Deux jours de fête autour du théâtre amateur et d'autres belles choses... L'idée est de mêler théâtre, musique et arts plastiques. La Fabrik de théâtre, atelier-théâtre de New Rancard animé par Sylvain Saussereau, y présente son travail, mais avant, après, et autour, on écoute, on regarde, on partage autre chose que du théâtre : un peu de musique, deux pas de danse, une tarte au poireau et une belle soirée de printemps... Programme complet début mai...

Entrée « à la chaussette » Réservations [resa.nr@wanadoo.fr](mailto:resa.nr@wanadoo.fr) ou 07 86 85 47 87

### Amicale des Retraités

Club : le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois à 14h30.

Voyage : le 26 mai à Maulévrier, départ à 8h45 précises au parking de la salle polyvalente

Fête départementale : le mardi 7 juillet à Guémené Penfao, s'inscrire dès que possible avant le 21 mai 2015.



### REPAS DES AMIS DE C'OSMOSE

samedi 20 Juin 2015 à partir de 21h00



#### Plan d'accès

Parc Monumental Teillé-Mouzeil

La petite Fourche  
44650 MOULZOL



### TEILLÉ

Lieu-dit La Guillarderie  
(route de Teillé/Riaillé)

**Dimanche 7 Juin**

L'Association 3 P.P.P. La Guillarderie  
organise un

### Concours de Palets

sur planche  
en bois

Engagements : 3€

Matin en individuel : début 9h00  
Après-midi en doublette : début 14h30

venez nombreux et nombreuses !

### KERMESSE ECOLE SAINT PIERRE

LE 28 JUIN 2015 AU PLAN D'EAU

Défilé, danse des enfants et animations  
pêche à la ligne, tirs au but, concours de palets, maquillage



## Vie associative Teilléenne



France - Espagne entre 2 cultures  
11/17 ans

Du 15 au 25 juillet ,12 jours



*Départ de Teillé, en direction de Font Romeu, ensuite  
Figueras puis Barcelone*

Au programme : canyoning, surf, dégustation, visites culturelles, plages touristes...

Muchas actividades !!!

Hébergement en camping et en auberge de jeunesse.

Documents demandés : carte d'identité en cours de validité, la photocopie de la CI du représentant légal, carte vitale européenne, copie du carnet de santé, justificatif de domicile récent.

**Inscription séjours à la maison des services :**

**Le mercredi 20 mai : 10h -17h**

**Le vendredi 22 mai : 16h -18h**

n° 848  
Juin

## TEILLE—Actualités



**CONFÉRENCE**  
**« Les paroles dites  
au-dessus de la  
tête des enfants »**



Mardi 09 Juin 2015  
à 20 h 00

Espace Paul Guimard  
de Saint-Mars-La-Jaille

Animée par  
Mme Ludivine LESNE  
Psychologue,  
Les Vents Portants



Soirée conférence gratuite et ouverte à tous  
Tél.: 02.40.97.37.27

## TEILLE

17 ème RANDO

la teilléenne  
Engagement de 8h à 10h30  
(Au Plan d'eau)

### 8 PARCOURS...

CYCLO 60 ET 80 KM

VTT 35 ET 45 KM

VTC 20 KM

PÉDESTRE 8, 12 ET 16 KM

Tarif 5€50, Enfants 3€



ORGANISÉE PAR LE CYCLO CLUB TEILLE

## Un nouvel atelier à l'ACTM (loisirs créatifs) pour l'année 2015-2016



L'Association Cantonale de Travaux Manuels de Riaillé continue d'innover et surfe sur la vague "écolo" pour l'année 2015-2016 en vous proposant un atelier "Récup" (ou comment donner une deuxième vie à nos objets) atelier que vous avez pu découvrir lors de notre exposition annuelle du 15 mars dernier à la salle municipale de Riaillé.

Sont prévues 10 séances de 2h le lundi de 14h à 16h ou le vendredi de 19h à 21h, à Teillé.



Le formulaire d'inscription pour cet atelier ainsi que pour ceux déjà existants [art floral, couture, dessin et peinture , bijoux et déco en pâte polymère, scrapbooking (avec atelier pour enfants à partir de 10 ans), pergaman, mosaïque] est disponible dans les commerces du canton et à la Maison des Services et à compléter **avant le 31 juillet 2015**.

Pour tous renseignements, contacter Eliane HAROUET au 02.40.72.34.23 ou le référent de chaque atelier dont le nom figure sur le formulaire d'inscription.



# TEILLÉ—Actualités

n° 848

juin 2015

*Les jeudis matins : 4, 11, 18 et 25 juin ainsi que le 2 juillet :*

## Session Massage de bébé

**Vous êtes parents sur le secteur de Riaillé ? L'APEED vous propose**

**une session de 5 ateliers sur le massage de bébé :**

**Apprenez à masser votre bébé de moins d'1 an.**

**NOMBRE DE PLACES TRES LIMITÉ ! RESERVEZ VITE !**

Session animée par une masseuse professionnelle de l'AFMB\*

Chaque jeudi de juin + le premier jeudi de juillet,

de 9h30 à 11h à la halte-garderie de Trans sur Erdre

Renseignements et inscription par mail à : [ateliers.tibouts@apeed.fr](mailto:ateliers.tibouts@apeed.fr)

Plus d'informations sur : <http://www.massage-bebe.asso.fr/>

Présence demandée aux 5 dates / participation de 5 € par enfant



## L'Atelier de la Danse

Portes Ouvertes 20 Juin 2015

Notre association propose des cours de Modern'Jazz pour enfants et adultes, ainsi que des cours de Zumba.

Nous vous invitons à venir découvrir l'univers de l'association et le travail des élèves, le **samedi 20 Juin 2015**, à la salle des Charmilles de Mouzeil (entrée gratuite dans la limite des places disponibles). Trois sessions vous sont proposées : **11h, 15h puis 17h**. Chaque session durant environ 1h. Chaque groupe vous présentera certains exercices réalisés en cours puis une chorégraphie.

Pour les inscriptions à la saison 2015/2016, vous pouvez dès à présent nous contacter par mail : [latelier-deladanse@hotmail.fr](mailto:latelier-deladanse@hotmail.fr)

## REMERCIEMENTS

Cécile et Jean-Claude Richard remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de la maman de Cécile. **Elisabeth Hardy**

## PETITES ANNONCES

Vends plusieurs exemplaires du livre « le Chanoine Doussin, curé de Teillé » par J-B Eriaud. Livre de 1936 qui retrace des moments de la vie locale de l'époque (église, hospice...) 3 € pièce. 02 40 77 09 57 ou [mpjn@orange.fr](mailto:mpjn@orange.fr)

A louer maison individuelle T3 jardin, garage, 40 chemin de la Bouillière - 540 € libre au 15 juillet 2015 - 02.40.97.86.06 ou 06.82.13.31.72

**Prochaine Parution :** 22/06/2015 Vos articles sont les bienvenus, (sous format WORD et non PDF) merci de les adresser à [mairiedeteille@orange.fr](mailto:mairiedeteille@orange.fr) avant le 15/06/2015.

Pour recevoir ce bulletin communal par courriel, il suffit d'écrire à : [mairiedeteille@orange.fr](mailto:mairiedeteille@orange.fr)

Direction de la publication : C. ROUIL & R. BEN KEBIL, responsables commission communication Mise en page et impression : Mairie de Teillé



## SPORT

**Site :** <http://www.fcmtl.net>

## Services de garde

### Pharmacie :



Permanences à l'extérieur de la pharmacie

### Gardes infirmières :



RÉTHORÉ Lise ou ROBERT Monique infirmières de Teillé au 06.21.94.52.33

BARTHELEMY Sylvie infirmière de Riaillé au 02.40.97.87.56

### Médecins et ambulances :

Composez le 15 (d'un téléphone fixe) ou 112 (appel européen) et demandez le CAPS pour avoir le médecin.



### Taxi :

BARTHELEMY Régis au 02.40.97.23.23 Pour motif médical 24h/24h



### Vétérinaire :

Centre Vétérinaire de Riaillé au 02.40.97.80.26

## **CONSEIL MUNICIPAL du 05 mai 2015**

L'an 2015, le 05 mai à 20 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André GUIHARD, Maire.

**Présents :** MM. André GUIHARD, Maire, Joseph TESTARD, Arnaud PAGEAUD, Mme Catherine ROUIL, M. Christophe LEBRETON, Mmes Christelle JAUNASSE, Nathalie GENEIX, Isabelle HARDY, Angélique DELANOU, Aurélie FERRE, Anne GUILLET, Lydia BEATRIX, MM.DABO Bertrand, Jérôme SQUELARD, Fabrice ETIE, Michel OUAIRY.

**Absents excusés :** M. Réda BEN KEBIL donne pouvoir à M. André GUIHARD, Mme Marie-Laure AREZKI donne pouvoir à Catherine ROUIL, Christian PRIOU

**Secrétaire de séance :** M. Arnaud PAGEAUD.

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 24 MARS 2015**

Isabelle Hardy souhaite ajouter une remarque au Compte rendu du précédent Conseil. « Marie-Laure AREZKI expose les investissements pour l'école. Isabelle HARDY fait part de son désaccord pour l'augmentation du budget école. En effet elle trouve dommage, qu'avec une baisse d'effectif, l'école bénéficie non seulement du même budget que l'année 2014, mais elle profite en plus de 3000EUR sur les 4000EUR gagnés par les 1% d'augmentation du produit des impôts. Cette répartition lui paraît illogique face aux efforts demandés aux habitants. »

Fabrice ETIE demande d'expliquer comment l'augmentation d'impôts affecte directement les dépenses de l'école.

### **PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES**

Le Maire expose la synthèse des orientations générales retenues qui sont envisagées pour les 10 ans à venir :

#### 1 - Affirmer et renforcer la place de l'agglomération de Teillé par le développement harmonieux de l'habitat et des espaces d'intérêt collectif

- Favoriser un développement urbain équilibré, qui soutient la vitalité du bourg
- Assurer un mode de développement urbain économique et durable
- Accompagner le développement de l'habitat d'une véritable stratégie d'aménagement d'espaces d'intérêt collectif

#### 2 - Favoriser un développement social et solidaire et convivial

- Maintenir une offre en logements diversifiée et adaptée au territoire
- Améliorer les conditions de déplacement et d'accessibilité aux coeurs de vie du bourg (assurer la cohésion du développement)
- Renforcer l'attractivité du centre-bourg par un retraitement d'espaces publics

#### 3 – Soutenir les activités économiques et la vitalité du territoire

- Soutenir la vitalité du bourg : ses commerces, services de proximité et activités artisanales
- Préserver les conditions de maintien et de développement des exploitations agricoles
- Intégrer l'exploitation des sablières au projet de territoire
- Valoriser le potentiel touristique de Teillé

#### 4 - Préserver et mettre en valeur les paysages, le patrimoine et l'environnement

- Préserver les qualités paysagères et patrimoniales du territoire
- Préserver l'environnement, mettre en valeur les continuités écologiques
- Modérer la consommation d'espace par le développement urbain

M. le Maire évoque la perspective d'avoir un bourg plus resserré en favorisant les constructions au sein du bourg (dents creuses). Il évoque le projet de développer un espace d'intérêt collectif entre la salle polyvalente, le plateau sportif, le petit étang et l'espace près de la zone artisanale qui pourrait accueillir de nouvelles structures d'intérêt collectif.

Catherine ROUIL précise l'intention de considérer le bourg dorénavant comme une agglomération avec pour liaison douce le plan d'eau qui vient relier le centre bourg et le Pin.

Des cercles de 1 km et 1.5 km ont été dessinés à partir du centre bourg pour mettre en avant les hameaux moins isolés et d'y favoriser une dynamique tournée vers le bourg.

Fabrice ETIE précise que la constructibilité des hameaux considérés comme des villages est limitée aux dents creuses. Il s'agit de la Guibretière, la Plonnière et la Gapaillère.

Catherine ROUIL explique que la limitation de l'urbanisation répond à une nécessité de préserver les terres agricoles. Joseph TESTARD rappelle que les décisions prises découlent d'obligations réglementaires issues de la loi ALUR, du Scot du pays d'Ancenis ou encore du Plan Local de l'Habitat. Ce dernier prévoit 70 habitations sur 10 ans sur le territoire.

Fabrice ETIE ajoute que le PADD prévoit 1900 habitants en 2020 et 2000 en 2030 sur Teillé.

Le PADD est voté à l'unanimité.

### **SURSIS A STATUER**

Dans l'éventualité d'un problème de compatibilité entre plan local d'urbanisme en vigueur et le projet de P.L.U., la commune doit être en mesure de pouvoir opposer un sursis à statuer dès lors qu'un projet d'urbanisme est de nature à compromettre ou à rendre plus onéreuse la mise en œuvre du futur projet de P.L.U.

Fabrice ETIE précise qu'il s'agit de geler les décisions sur les futures demandes de permis avant la fin de la procédure de révision du PLU. Il précise que dorénavant ce n'est plus la DDTM qui statue sur les dossiers mais la Compa.

Michel OUAIRY demande quels sont les critères du sursis à statuer. Il lui est répondu que ce sursis est évolutif selon l'avancement du PADD et du PLU.

Voté à l'unanimité.

## **CONVENTION SALLE DE SPORTS ST MARS LA JAILLE**

Une nouvelle convention doit être signée avec la commune de St mars la Jaille pour répartir les coûts de fonctionnement de la salle Charles Henri de Cossé Brissac. La clé de répartition est la suivante : 80% en fonction du nombre d'élèves au collège de chaque commune, 13% sur la commune de St Mars la Jaille et 7% pour la commune de Riaillé.

Fabrice ETIE demande pourquoi la commune doit se charger des frais de fonctionnement d'une salle de sports de collège alors qu'il s'agit d'une compétence du Conseil Général. Les services concernés seront consultés pour y répondre.

Voté à l'unanimité.

## **TIRAGE AU SORT JURES D'ASSISES**

Il est effectué le tirage au sort de 3 personnes susceptibles d'assister aux Assises de Loire-Atlantique en 2016.

Les personnes retenues sont Anthony BOUSSIN, Bruno GUERIN et Christian BLIGUET.

## **LECTURE PUBLIQUE**

Le transfert de la compétence à la Compa est effectif depuis le 1<sup>er</sup> juin 2014. Il nécessite la signature d'un procès-verbal contenant la liste des biens mis à disposition par la commune à la Compa.

Fabrice ETIE précise que charges de fonctionnement et autre charges foncières sont supportées par la Compa. Il s'interroge sur la phrase « entraîne de plein droit la mise à disposition de biens meubles et immeubles appartenant aux communes ». Sous quelle forme précise cette mise à disposition des bâtiments existera.

Lydia BEATRIX ajoute, si une association souhaite solliciter le bâtiment, doit-elle demander à la Compa où à la commune ?

Arnaud PAGEAUD répond qu'à son avis, la commune conserve la possibilité d'intervenir sur le bâtiment malgré la mise à disposition.

Dans le doute, la question sera posée à la Compa. Le vote est reporté au prochain Conseil.

## **TRANSFERT RESULTATS DE CLOTURE ASSAINISSEMENT**

Il est proposé au Conseil municipal de transférer les résultats de clôture du budget assainissement collectif tels que constatés et votés précédemment par la commune lors du compte administratif assainissement 2014 et de prévoir les crédits nécessaires au budget principal 2015 de la commune pour la passation des écritures.

	DEPENSE		RECETTE	
	C/678	+11 770,40	R002	+ 11 770,40
TOTAL Section Fonctionnement		+11 770,40		+11 770,40
	DEPENSE		RECETTE	
	C/1068	+9 167,79		
	D001	-9 167,79		
TOTAL Section Investissement		0		

Voté à l'unanimité.

Joseph TESTARD informe qu'il reste une étude zones humides à effectuer pour la nouvelle station, que la rénovation du réseau devait se faire au 1er semestre 2015 mais qu'une nouvelle étude diagnostic nécessaire à repousser les délais. La Compa prend le relais.

## **INSTRUCTION URBANISME A LA COMPA**

La COMPA se substitue à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer pour l'instruction du droit des sols.

Le Maire demande l'autorisation de signer à cet effet la convention de fonctionnement à intervenir avec la COMPA qui détermine les modalités d'intervention du service ADS de la Communauté de communes dans le domaine des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols, délivrés au nom de la commune. Voté à l'unanimité.

Fabrice ETIE suggère de faire passer l'information dans le Teillé actualités.

Isabelle HARDY demande ce qu'il se passerait si l'on refusait ce transfert. M. le Maire répond qu'il faudrait recruter une personne pour l'instruction au niveau de la commune.

## **REFERENT COMMUNAL ASSAINISSEMENT**

M. le Maire explique que ce référent servirait de contact privilégié avec la Compa pour échanger sur le suivi des dossiers, des litiges liés à l'assainissement. Un bilan global aurait lieu une fois par an. Joseph TESTARD se propose et devient le référent.

## **AMENDES POUBELLES**

Joseph TESTARD témoigne de la recrudescence des dépôts sauvages de poubelles et autres déchets encombrant (matelas) que le service technique doit ramasser. C'est un manque de civisme intolérable. Il ne s'agit pas forcément de poubelles issues de la commune. Beaucoup de ramassages sont effectués au pied des containers. Porter plainte auprès de la gendarmerie est trop long et compliqué, c'est pourquoi il est proposé de mettre en place par arrêté une amende municipale.

Un débat s'engage sur les critères à retenir. Des amendes dans des communes voisines vont de 35€ à 300€ avec ou sans avertissement.

Lydia BEATRIX évoque un problème similaire avec les feux de déchets verts de nuit.

Fabrice ETIE précise qu'il s'agit souvent d'artisans qui ne veulent pas payer la taxe de déchetterie.

Anne GUILLET préférerait faire de la prévention si les personnes concernées sont en difficulté.

Joseph TESTARD maintient que cela reste inadmissible et qu'il est urgent d'agir.

Le principe d'amende est voté à l'unanimité mais le montant reste à définir au prochain Conseil.

## **EMPLOIS TAP**

M. le Maire aborde la démission d'un animateur TAP. Pour le remplacer, il est proposé de prendre deux nouveaux animateurs pour un coût équivalent. L'animation anglais est donc remplacée par les animations jeux d'autrefois et langue des signes. Votez à l'unanimité.

## **DELIBERATION VOIE COMMUNALE**

M. le Maire fait lecture d'un courrier reçu de la part de M. FROMENTIN de l'Angellerie.

M. le Maire expose les tenants du litige. Il s'agit de la construction d'un mur de séparation entre deux voisins qui pourrait être sur une voie communale.

M. le Maire a sollicité l'Association des Maires de France pour résoudre la situation.

Fabrice ETIE réfute la solution envisagée. Après avoir été sollicité par M. FROMENTIN, il a lui-même trouvé des éléments issus du Conseil Constitutionnel qui pourrait rendre caduque la solution envisagée.

D'un commun accord, il est décidé de recontacter le service juridique de l'AMF avec ces éléments nouveaux.

## **COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS**

### Enfance-Jeunesse

Lydia BEATRIX rapporte qu'un nouveau poste d'Atsem est prévu à la rentrée prochaine sous forme de contrat aidé. Une campagne de recrutement sera lancée pour remplacer un congé maternité. Les heures supplémentaires demandées par les Atsem ont été refusées. Il est demandé des protocoles d'action en cas d'absences d'une des Atsem.

Les règlements cantine et TAP seront validés le 12 mai prochain. Le recrutement d'animateurs TAP est également à lancer pour la rentrée prochaine.

Le Projet Educatif Territorial est à rendre le 30 mai. L'avis de la Direction départementale est positif. Une animation sur le harcèlement numérique est envisagée vers octobre/novembre. Dorénavant, Le personnel enseignant pourra commander un repas au restaurant scolaire.

### Communication

Catherine ROUIL rapporte que 4 devis ont été étudiés pour le nouveau site internet, Graphicence a été retenu. La prochaine réunion sera sur la refonte de l'arborescence. Une réunion hebdomadaire est prévue pour la mise à jour des contenus. Le prestataire présentera un projet le 21 mai.

Une réunion de travail sur la numérotation des villages est prévue le 11 mai avec Philippe BRANCHEREAU pour préparer la réunion publique du 09 juin. La mise en place doit avoir lieu en septembre.

### Commerce

M. le Maire fait part des différentes réunions des élus avec les artisans/commerçants. Différents bâtiments ont été envisagés comme celui de Mme DUREAU mais il a été considéré comme trop petit. Le Proxi a été considéré en mauvais état avec une surface à renégocier. Une rencontre a eu lieu le 20 mars avec les repreneurs du Proxi.

La commune est en contact avec le service économique de la Compa qui a visité le bourg pour trouver l'emplacement idéal. Une étude de marché est envisagée.

Si la commune souhaite s'engager, l'enveloppe de subventions n'est possible qu'une fois. Elle comprend le fonds de développement solidaire, un contrat de territoire de région et un fonds de concours Compa.

### Informations diverses

- M. le Maire incite grandement l'assemblée à participer à la réunion sur les Communes Nouvelles au Quartier Libre d'Ancenis le 22 juin à 18h30.

- M. le Maire regrette que très peu de personnes se soient déplacées à la réunion publique sur le budget de la commune avec le trésorier M. HOUILLLOT. L'exposé était très clair sur la possibilité d'investissement de la commune, la comparaison des impôts avec les autres communes, etc. Le Conseil n'est pas incité à organiser d'autres réunions publiques au vu de la faible participation.

Arnaud PAGEAUD informe que la commune a reçu l'aide à la diffusion sollicité auprès du département pour le spectacle Cartoon Frénésie Trio, soit 807 €

### Culture

- La compagnie 1 banc pour 2 demande la gratuité de la location du théâtre pour sa pièce du 03 octobre. Les revenus tirés de la pièce reviendront intégralement à l'association Poly'sons. La commission culture se charge de la question.

La séance est levée à 23h00